



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SMOG HIVERNAL

### Informations à la population et promotion des transports publics

**Les émissions polluantes associées aux conditions météorologiques actuelles entraînent de fortes concentrations de particules fines. Le seuil d'information de 75  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  est franchi aujourd'hui sur plusieurs stations romandes de mesure de la qualité de l'air. Des recommandations sont donc émises à la population et le Conseil d'Etat lance son action Bol d'Air en faveur des transports publics.**

Les taux de particules fines en suspension (PM-10) ont atteint dans certaines régions de la Suisse romande un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population. Les concentrations, mesurées notamment dans le canton de Vaud, ont dépassé le seuil d'information de 75  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  défini par la Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Sur le territoire vaudois, des valeurs de 81  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ , 77  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  et 76  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  ont notamment été mesurées ce matin à 8 heures à Morges, Aigle et Nyon. La qualité de l'air peut par ailleurs être suivie en temps réel grâce à l'application « airCHECK », disponible gratuitement sur App Store ou GooglePlay.

Les cantons romands émettent des recommandations à l'intention des personnes les plus sensibles à la pollution, à savoir les jeunes enfants, les personnes âgées, ainsi que les personnes souffrant de déficiences immunitaires, de pathologies chroniques cardiaques ou respiratoires. Par ailleurs, et afin de limiter au maximum les émissions polluantes, sont également joints à ce communiqué des conseils visant à adopter un comportement individuel responsable.

L'usage des transports publics étant vivement encouragé lors des pics de pollution aux particules fines, le Conseil d'Etat lance, en coordination avec le canton du Valais, son action de promotion Bol d'Air hivernal. Un bon de 20 francs est proposé aux résidents des deux cantons sur l'achat, au guichet des gares, d'une carte multicourses (6 courses) ou d'une carte multijours Mobilis (6 journées dans un nombre de zones à choix). Cette offre, valable cinq jours, sera insérée dans l'édition du 28 février de 20

Minutes et téléchargeable sur le site internet de l'Etat de Vaud ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)). Cette action contribue à améliorer la qualité de l'air dans le canton en encourageant l'utilisation des transports publics et de manière plus globale, à favoriser le transfert modal. Elle est lancée en parallèle à d'autres initiatives menées au niveau communal, notamment à Yverdon-les-Bains.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 février 2013

DSE, Sylvain Rodriguez, chef de la division Air, climat et risques technologiques, DGE, 021 316 43 63 DIRH, Stéphanie Manoni, responsable mobilités durables, Service de la mobilité, 021 316 70 84

[Avisdepollution-PM10- VD130227](#)